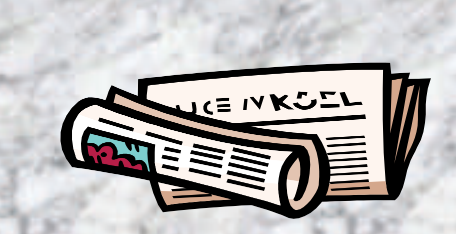
VOL. 7 No. 38
Mars 2009



NOUVELLES DES ÉBOULEMENTS

ÉCOCENTRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX



Depuis le 26 janvier dernier, la MRC de Charlevoix offre aux citoyens, commerces, industries et institutions de ses municipalités, un premier écocentre situé au 7, rue de parc Industriel à St-Urbain. Deux autres écocentres seront construits ce printemps, soit à l'Isle-aux-Coudres et à St-Placide. Les utilisateurs de l'écocentre devront présenter une preuve de résidence dans la MRC de Charlevoix pour avoir accès au service.

Ce nouveau service permet de réduire considérablement le volume des déchets destinés à l'enfouissement. L'écocentre, en plus de favoriser le tri à la source, permet aux citoyens de se débarrasser de leurs objets encombrants, débris de construction et de rénovation, résidus verts, matières recyclables ou valorisables et il permet le réemploi d'une grande variété d'objets.

L'écocentre comprend :



- des conteneurs et/ou compartiments identifiés selon les matières à y déposer;
- un emplacement destiné aux objets réutilisables;
- un emplacement destiné aux résidus domestiques dangereux et un autre pour les résidus verts (branches et feuilles mortes).

La liste des matières acceptées :
La brique, l'aluminium, le carton, les papiers d'emballages, journaux, revues, papiers de bureau, les matériaux secs (verre plat, portes, fenêtres, etc), l'acier, le cuivre, le bois composite, les objets volumineux, c'est-à-dire tout ce qui meuble une résidence mais qui ne peut être mis dans le bac de récupération domestique en raison de sa taille ou de sa quantité (ex.: douches, lavabos, cuvettes, appareils ménagers, meubles et accessoires de jardin etc) les plastiques, polyéthylène, polyvinyle, polypropylène et polystyrène, films de plastique agricole, forestier et de bateaux de plaisance, plastiques d'emballage, sacs de plastique, les contenants vides d'huile, de liquide refroidissant, de lave-vitre (20 litres et moins) et les contenants consignés.

Les règlements:

- Inscription obligatoire à l'accueil;
- Interdiction de descendre dans les conteneurs, de transvider des liquides sur le site et de fumer;
- Arrêter le moteur de son véhicule avant de décharger les matières.
- Il est strictement interdit de laisser des matières sur place en dehors des heures d'ouverture.
- La charge maximale acceptée est de 1,7 tonne métrique, soit l'équivalent de 5,5 mètres cubes, de 7 verges cubes ou de 194 pieds cubes.

Des frais sont applicables pour les matériaux secs seulement alors que les encombrants sont acceptés gratuitement. Le coût au mètre cube pour ces matériaux varient de 5$ à 55$ pour les citoyens lorsqu'ils sont triés et de 12$ à 128$ lorsqu'ils sont non triés. Le coût au mètre cube se situe entre 30$ à 330$ pour les entrepreneurs pour les matériaux triés et de 32$ à 348$ pour les triés non valorisables et de 42$ à 458$ pour les matériaux non triés.

L'horaire d'ouverture est le suivant (prendre note que l'écocentre est fermé les jours fériés) :

Du 15 avril au 15 novembre	⇨ dimanche et lundi, fermé
	⇨ mardi au samedi, de 9h00 à 17h00
Du 16 novembre au 14 avril	⇨ dimanche au jeudi
	⇨ vendredi et samedi, de 8h00 à 16h00 .

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Dès ce printemps, des travaux de réaménagement des locaux de l'édifice municipal seront entrepris dans le but de répondre adéquatement aux besoins d'espaces pour les bureaux municipaux ainsi que les différents organismes et comités oeuvrant au sein de notre communauté.



Les bureaux municipaux seront déménagés dans le local occupé actuellement par la bibliothèque et celle-ci logera désormais du côté nord de l'édifice. Cette relocalisation créera un agrandissement appréciable et facilitera les nouvelles installations projetées par les responsables de la bibliothèque. Du côté des jeunes adeptes du judo ils pourront dorénavant pratiquer leur sport dans un nouveau dojo situé au sous-sol.

Pour leur part, les divers comités de la planification stratégique et responsables des organismes, pourront se partager une salle de réunion située au sous-sol et le conseil des Chevaliers de Colomb disposera de l'un des anciens bureaux municipaux.



Ce réaménagement, devenu nécessaire au cours des dernières années, permettra une meilleure utilisation de l'ensemble de l'édifice et le manque d'espace auquel nous sommes continuellement confronté sera chose du passé. La centralisation des archives, une confidentialité améliorée - puisque les bureaux ne seront plus situés de part et d'autre du vestiaire - et un lieu de travail réservé pour chaque employé, ne sont que quelques exemples de l'amélioration visée par ce réaménagement.

Ces changements importants apporteront une meilleure qualité de vie à tous les utilisateurs de l'édifice, soit pour le travail ou pour toutes autres activités hebdomadaires.

DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE À L'ISLE-AUX-COUDRES

Depuis maintenant neuf ans, des pèlerins de l'Association québécoise de pèlerins et amis du Chemin de Saint-Jacques se réunissent le premier samedi de mai pour faire le tour de l'île à pied. En 2008, ils étaient 525 venus de partout au Québec qui ont pérégriné autour de l'île, une marche de 23 kilomètres. Ils sont venus d'aussi loin que la Gaspésie, l'Outaouais, l'Ontario et même le Nouveau-Brunswick.

Cette année, l'activité aura lieu le 2 mai. Le succès d'un tel événement repose sur l'accueil des Charlevoisiens et des gens de l'île. La collaboration de Tourisme Isle-aux-Coudres, des municipalités de l'Isle-aux-Coudres et des Éboulements, de la Société des Traversiers, de la Sûreté du Québec est essentielle à la réussite de cette activité. C'est un moment fort pour tous ceux et celles qui prennent contact avec ce magnifique décor.

C'est aussi une invitation pour tous ceux et celles qui veulent marcher le 2 mai ! Il y aura deux départs du traversier de St-Joseph-de-la-Rive, soit à 8h30 et 9h30. L'activité est gratuite et vous devez apporter votre lunch. On vous y attend!

Rappelons que l'Association des pèlerins et amis du Chemin de Saint-Jacques est une association sans but lucratif dont la mission est d'aider les gens qui veulent réaliser un pèlerinage à pied vers Santiago en Espagne. On peut communiquer avec l'association au: quebec@duquebecacompostelle.org

Marie Tremblay
Animatrice régionale, AQPAC—Québec

MAISON DES JEUNES « LA BARAQUE DES ÉBOULEMENTS »

La maison des jeunes la Baraque des Éboulements a élu son comité administratif et adopté ses règlements généraux en janvier 2009. Le nouveau conseil d'administration est composé de Monsieur Alain Demers président, Mesdames René-Claude Laroche vice-présidente, Louise Tremblay trésorière, Véronique Bazinet secrétaire et Monsieur Guy Tremblay représentant municipal. Les postes des deux jeunes seront comblés très prochainement. Merci à tous de votre implication.

Plusieurs activités sont prévues pour la semaine de relâche. Venez consulter l'horaire à la MDJ. Veuillez noter que lors de tempête, il est préférable de téléphoner au 635-1026 pour vérifier si elle est ouverte. Bienvenue!

TAXES 2009



Vous avez reçu ou recevrez dans les prochains jours votre compte de taxes municipales pour l'année 2009. Comme nous l'avons publié dans le dernier journal, le taux de la taxe foncière a légèrement augmenté de même que le tarif pour la gestion des matières résiduelles. Les tarifs du service d'aqueduc et d'égout sont demeurés sensiblement les mêmes que l'an dernier et ce, dans les deux secteurs de la municipalité.

Les comptes supérieurs à 300$ pourront être payés en quatre versements dont les dates sont fixées au 30 mars, 30 juin, 30 août et 30 octobre, soit par chèque, à votre institution financière, par internet (accès D, ou autre) ou en vous présentant au bureau municipal. Les comptes inférieurs à 300$ devront être payés en entier au 30 mars 2009. Ceux et celles qui accusent des retards de paiement pour l'année 2008 sont priés de régulariser leur dossier afin d'éviter des procédures de recouvrement. Merci!

RÉSIDENCES DE TOURISME

Dans le cadre des travaux pour l'unification des documents d'urbanisme et la planification stratégique, notre municipalité fait une réflexion en profondeur de cette problématique sur son territoire et souhaite réglementer cette catégorie de commerce.

Le conseil municipal veut aller de l'avant dans le cadre de cet objectif sur tout son territoire. Dans un premier temps, le conseil l'inclut dans la réglementation du Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) du développement de la Seigneurie. Un permis municipal et l'obligation du propriétaire de présenter la preuve de sa classification provinciale officielle pour valider ce permis seront exigés.

C'est un premier pas vers le rétablissement d'un traitement équitable entre les différents types d'hébergements touristiques sur son territoire et vers une meilleure protection de l'environnement.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque occupera un nouvel espace dès le printemps 2009. Elle sera toujours logée dans l'édifice municipal, au premier étage, dans les anciennes salles de classe qui lui sont attenantes et qui seront réaménagées à cet effet. Ceci nécessitera probablement la fermeture temporaire de la bibliothèque à l'occasion des travaux qui y seront effectués. Les usagers seront prévenus par le journal local des modifications prévues à l'horaire dès que celles-ci auront été fixées. Cependant, il est conseillé de téléphoner avant de vous présenter à la bibliothèque dès que les travaux auront débuté. Soyez assurés que le comité de la bibliothèque fera tout en son pouvoir afin de minimiser les inconvénients causés par le déménagement.

Du nouveau dès la mi-février! La boîte aux surprises, spécialement conçue pour les 0 à 3 ans, sera disponible pour les tout-petits et leurs parents. Elle propose une trentaine de livres adaptés aux goûts et à la sensibilité des apprentis lecteurs. Un mode d'emploi à l'usage des parents et des fiches d'activités accompagnent les livres. Une agréable façon d'introduire le goût de la lecture chez les jeunes enfants!

Le club de Scrabble poursuit ses activités régulières les lundis, dès 13h00, dans les locaux de la bibliothèque.

En plus de la rotation trimestrielle ayant eu lieu en janvier, les achats de volumes ont repris avec le nouveau budget 2009. Faites-nous part de vos suggestions et venez découvrir les nouveautés sur les rayons!

N'oubliez pas d'utiliser la boîte de retour de livres, à la porte de la bibliothèque, qui vous permet de ramener tous vos documents selon les délais prescrits. La boîte est accessible du lundi au vendredi, durant les heures d'ouverture de l'édifice municipal.

Horaire : mercredi de 13h à 15h, vendredi de 19h à 21h, dimanche de 14h à 16h.
Téléphone : 418-635-2586

Courriel : bibliotheque@leseboulements.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE: BERTRAND BOUCHARD

CONSEILLERS: BERNARD BOIVIN
RENÉ CAYER
MICHEL LAROUCHE
REGIS PILOTE
LISE SAVARD
GUY TREMBLAY

DATES À RETENIR

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI, 2 MARS 2009
LUNDI, 6 AVRIL 2009
LUNDI, 4 MAI 2009
À 20H00

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H00 ET DE 13H00 À 16H30. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ VENDREDI, LE 10 AVRIL ET LUNDI 13 AVRIL 2009

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE: LINDA GAUTHIER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE: DANIÈLE TREMBLAY
SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER: GRÉGOIRE BOUCHARD
AGENTE DE PROJET: HÉLÈNE THIVIERGE
INSPECTEUR EN BÂTIMENT: JEAN-PAUL PILOTE
M. PILOTE EST PRÉSENT LE JEUDI DE 8H30 À MIDI JUSQU'AU 3 AVRIL 2009 ET LE MARDI DE 8H30 À MIDI ET DE 13H00 À 16H00 DU 7 AVRIL AU 30 OCTOBRE 2009
SERVICE D'URGENCE: COMPOSEZ LE 9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (POUR PERMIS DE FEU SEULEMENT) 418-635-1215
BUREAU MUNICIPAL: Tél: 418-635-2755 Fax: 418-635-2520
COURRIEL : municipalite@leseboulements.com
RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB: www.leseboulements.com

LES PETITES ANNONCES

LE CLUB F.A.D.O.Q. LES BLÉS MÛRS DES ÉBOULEMENTS SOUHAITE LA BIENVENUE À TOUS SES MEMBRES ET LES INVITE À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS SUIVANTES POUR LA PROCHAINE SAISON:

MERCREDI, 4 mars: activités régulières
MARDI, 10 mars: Tournoi de baseball poche à St-Hilarion à 13h00
MERCREDI, 11 mars : Activités régulières
DIMANCHE, 15 mars: Soirée de cartes à 19h00 Entrée : 5$
MERCREDI, 18 mars: Bingo
MERCREDI, 25 mars: Activités régulières
MERCREDI, 1er avril: Activités régulières
MERCREDI, 8 avril: Activités régulières
MERCREDI, 15 avril: Bingo
SAMEDI, 18 avril: à déterminer
MERCREDI, 22avril: Vente de desserts
MERCREDI, 29 avril: Visite à Pierre-Dupré

LES RÉUNIONS MENSUELLES DU CERCLE DE FERMIÈRES AURONT LIEU AUX DATES SUIVANTES:
MERCREDI, 11 mars à 19h30
MERCREDI, 8 avril à 19h30

À SURVEILLER: En janvier dernier, nous avons lancé un appel à tous pour trouver une nouvelle appellation à notre petit journal. Nous avons reçu quelques suggestions dont l'une a retenu notre attention. Ne manquez pas notre prochaine édition, laquelle dévoilera le nouveau nom et une nouvelle facture.

AVIS DE RECHERCHE: Vous désirez vous débarrasser d'un vieux divan? La MDJ serait intéressée à se le procurer. Veuillez communiquer avec la responsable au 635-1026 le jeudi ou le vendredi en soirée. Merci!